

SYNTHESE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET VILLE

La finalité principale de ce document est d'améliorer la lisibilité du compte administratif qui vous a été distribué. Il présente les réalisations de l'exercice 2015 et propose des explications permettant de comprendre les modifications les plus importantes intervenues par rapport à l'exercice précédent.

Après avoir étudié les résultats globaux du compte administratif de la Ville, nous examinerons tout d'abord la section de fonctionnement, dépenses et recettes, puis la section d'investissement, et nous analyserons chaque chapitre important.

I – LES RESULTATS 2015

Les réalisations 2015 sont les suivantes :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
OPERATIONS DE L'EXERCICE	6 821 949,44	5 964 652,00	24 698 015,80	25 986 958,36
RESULTATS DE L'EXERCICE	857 297,44			1 288 942,56
RESULTATS REPORTEES	1 684 067,42			2 245 082,68
RESULTATS DE CLOTURE	2 541 364,86			3 534 025,24
RESTES A REALISER	1 554 965,00	1 921 935,00		
TOTAUX CUMULES	4 096 329,86	1 921 935,00		3 534 025,24
RESULTATS DEFINITIFS NETS	2 174 394,86			3 534 025,24

L'excédent de fonctionnement est affecté en investissement pour 2 175 000 € ; le solde de 1 359 025,24 € est repris en section de fonctionnement au budget primitif 2016.

II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES			24 698 015,80	
Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés	
			Mandats émis	Charges rattachées
011	Charges à caractère général	5 422 305,00	4 552 665,38	219 472,27
012	Charges de personnel et frais assimilés	15 326 060,00	14 490 796,52	202,85
014	Atténuations de produits	9 600,00	9 561,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 683 910,00	3 651 870,19	0,00
Total des dépenses de gestion courante		24 441 875,00	22 704 893,09	219 675,12
66	Charges financières	741 105,00	369 285,59	271 868,22
67	Charges exceptionnelles	1 260,00	839,10	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		25 184 240,00	23 075 017,78	491 543,34
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 090 000,00</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>752 300,00</i>	<i>1 131 454,68</i>	
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 842 300,00	1 131 454,68	
TOTAL		28 026 540,00	24 206 472,46	491 543,34

Pour les dépenses réelles de fonctionnement, le pourcentage de réalisation est de 93,58 %.

1) Les charges à caractère général

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
5 422 305,00	4 772 137,65	4 660 876,13

Ce chapitre, qui augmente globalement de 2,39 %, soit 111 261 €, est constitué de trois grands blocs :

➤ Les comptes 60 « achats » regroupent toutes les acquisitions nécessaires au fonctionnement des services : eau, électricité, carburants, alimentation, outillage, mobilier, fournitures diverses, vêtements de travail, produits d'entretien...

Les réalisations 2014 s'élevaient à 2 223 272 € et celles de 2015 à 2 300 923 €, soit + 3,49 %, ce qui représente une augmentation de 77 651 € : + 21 758 € sur l'eau et l'assainissement, + 95 672 € sur les énergies (EDF, GDF, propane), - 65 439 € sur les carburants, + 21 837 € sur les fournitures de petit équipement, - 10 848 € sur les fournitures de voirie, ...

➤ Les comptes 61/62 « autres charges externes » représentent les frais d'entretien (bâtiments, véhicules, matériel, réseaux, terrains...), les prestations externes (études, maintenance, location mobilière et immobilière, assurances, documentation, téléphonie, affranchissement, publications, ...).

Les réalisations 2014 étaient de 2 356 077 €, celles de 2015 sont de 2 391 781 €, soit + 1,52 %. Si l'ensemble des écritures présente une certaine stabilité, on peut néanmoins souligner les mouvements suivants : - 13 844 € sur les locations mobilières, + 20 475 € sur la maintenance, + 13 664 € sur les assurances, + 12 720 € sur la formation, + 17 526 € sur les honoraires et -13 577 € sur les fêtes et cérémonies.

➤ Les comptes 635 et 637 comptabilisent les impôts fonciers et les autres taxes : sur les véhicules ou les radios. Les réalisations passent de 81 528 € en 2014 à 79 433 € en 2015, soit - 2,57 %, du fait de la diminution du nombre de véhicules immatriculés en 2015.

Pour ce chapitre, l'écart entre les prévisions et les réalisations a plusieurs causes :

- ⇒ prévisions budgétaires non suivies de réalisations : travaux en régie, gardiennage ;
- ⇒ économies résultant d'une gestion plus rigoureuse : carburants, télécommunication, fêtes et cérémonies ;
- ⇒ crédits budgétaires utilisés à moindre coût : maintenance, entretien de bâtiments, locations mobilières, autres fournitures.

2) Les charges de personnel

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
15 326 060,00	14 490 999,37	14 341 089,35

De 2014 à 2015, l'augmentation des charges de personnel est de 1,05 %, ce qui représente 149 910 €. Les frais du personnel titulaire ont augmenté de 3,19 %, soit presque 247 500 €. Ceux du personnel non titulaire ont baissé de 7,42 %, environ 157 000 €. Deux raisons expliquent ce phénomène : tout d'abord, la politique de déprécarisation menée depuis plusieurs années déjà qui a permis la stagiariation de 17 agents contractuels en 2015 ; ensuite, le nombre de contrats d'insertion qui a fortement baissé, passant de 56 en 2014 à 22 en 2015 (le nombre de contrats Avenir est stabilisé depuis 2014 à 23 contrats). Il est à noter que la participation de l'Etat en sera proportionnellement réduite.

L'écart entre les prévisions et les réalisations a, comme pour le chapitre précédent, plusieurs causes :

- ⇒ les agents à ½ traitement pour raison de santé sont, par prudence, prévus à plein traitement car ils peuvent reprendre le travail ;
- ⇒ un crédit est toujours prévu pour les agents qui peuvent bénéficier en cours d'année d'un changement de grade suite à la réussite à un concours ou à un examen professionnel ;
- ⇒ certaines embauches ont été décalées ou reportées ;
- ⇒ une augmentation du point d'indice est également inscrite au cas où le Gouvernement déciderait de lever le gel des salaires dans la fonction publique ...

3) Les atténuations de produits

Inscrit au budget depuis 2014, il s'agit d'un mécanisme de péréquation horizontale, le FPIC (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), qui consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes, pour la reverser à d'autres intercommunalités et communes moins « favorisées ». Pour 2015, la dépense s'élève à 9 561 €.

4) Les autres charges de gestion courante

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
3 683 910,00	3 651 870,19	3 700 003,24

Le chapitre 65 est en baisse de 48 133 €, soit - 1,30 %. Si la subvention au CCAS a augmenté de 30 000 € pour atteindre 1 625 000 €, les subventions de fonctionnement à destination des budgets annexes sont en baisse de 23 000 €. Quant aux subventions aux associations, elles sont en diminution de 3,73 % pour représenter en 2015 951 200 €. C'est la réduction des subventions exceptionnelles, qu'elles soient initiales ou qu'elles concernent les mises à disposition de personnel communal, qui expliquent en grande partie cette diminution. Enfin, le reversement de la prestation petite enfance au CCAS est en baisse de 21 568 €. A noter que la participation de la CAF, constatée en recettes, est elle aussi en baisse.

L'écart entre les prévisions et les réalisations n'est que de 32 040 €. Il provient principalement des économies réalisées sur les frais de mission des élus pour 6 800 €, des contributions aux organismes de regroupement (SIVOS, SIEG et EPF SMAF) moins importantes que prévues pour 14 260 € et de subventions exceptionnelles aux associations non versées pour 11 560 €.

5) Les charges financières

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
741 105,00	641 153,81	648 422,55

Ce chapitre, qui intègre les intérêts des emprunts auprès des organismes bancaires et auprès du SMAF, baisse de 1,12 %, soit 7 270 €.

Les intérêts bancaires représentaient 604 236 € en 2014 et ils s'élèvent à 605 862 € en 2015. La Commune bénéficie de conditions favorables liées à un taux moyen toujours très bas et à un vieillissement des contrats qui génèrent désormais plus de remboursement en capital que d'intérêts.

La dette au SMAF était de 35 216 € en 2014 et de 29 297 € en 2015. Ces intérêts fluctuent en fonction des acquisitions effectuées par le SMAF et des rachats par la commune.

6) Les charges exceptionnelles

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
1 260,00	839,10	5 394,79

Le chapitre 67, de par son caractère exceptionnel, ne permet pas de comparaison avec les exercices précédents. En 2015, les dépenses liées à ce chapitre concernent essentiellement des remboursements au titre de la taxe locale sur la publicité extérieure.

7) Les opérations d'ordre

Elles sont regroupées au chapitre 042, égal au chapitre 040 en recettes d'investissement. Ce sont les valeurs d'acquisition des biens cédés, les plus values sur cessions et les amortissements. Les réalisations peuvent être supérieures aux inscriptions car les écritures de cessions sont inscrites uniquement en investissement. Pour 2015, elles s'élèvent à 1 131 454 €.

LES RECETTES

25 986 958,36

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés	
			Titres émis	Produits rattachés
013	Atténuations de charges	320 500,00	192 366,92	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes div	1 708 630,00	1 766 157,39	0,00
73	Impôts et taxes	17 314 690,00	17 490 110,22	18 809,85
74	Dotations et participations	4 989 800,00	4 911 431,36	14 000,00
75	Autres produits de gestion courante	333 870,00	342 530,89	0,00
Total des recettes de gestion courante		24 667 490,00	24 702 596,78	32 809,85
76	Produits financiers	0,00	86,56	0,00
77	Produits exceptionnels	55 980,00	455 609,29	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		24 723 470,00	25 158 292,63	32 809,85
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>1 057 990,00</i>	<i>795 855,88</i>	
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 057 990,00	795 855,88	
TOTAL		25 781 460,00	25 954 148,51	32 809,85
Pour information				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		2 245 080,00		

Le pourcentage de réalisation des recettes réelles de fonctionnement est de 101,89 %.

1) Les atténuations de charges

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
320 500,00	192 366,92	308 643,59

Sont comptabilisés ici les remboursements sur rémunérations versés par l'assurance du personnel. La prévision et la comparaison sur plusieurs exercices des remboursements sur rémunérations sont difficiles car elles dépendent des accidents du travail, des maladies, maternités, ...

Le taux de réalisation assez faible (60,02%) est la conséquence d'un retard important du versement des remboursements par l'assurance.

2) Les produits des services et du domaine

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
1 708 630,00	1 766 157,39	1 716 134,22

Ils regroupent les recettes générées par : les concessions dans les cimetières, la facturation des services rendus aux habitants (restaurants scolaires, accueil garderie, école de musique, CAM), les entrées des spectacles culturels, les remboursements de frais par le CCAS, les budgets annexes et les autres organismes comme Clermont Communauté, et les dédommagements des assurances.

Malgré l'augmentation du chapitre de l'ordre de 2,91 % par rapport à 2014, les recettes liées aux services offerts aux habitants semblent atteindre un seuil maximal. Si les recettes afférentes aux prestations du CAM ont légèrement progressé (+ 18 520 €), celles liées aux activités culturelles ont nettement baissé (- 36 400 €). La réduction de la durée du festival jeunes public et la baisse des participations des familles en direction de l'école de musique en sont les principales raisons.

Au final, l'augmentation du chapitre tient essentiellement à la régularisation de deux dossiers en litige : le remboursement de la société FAUN pour les frais engagés sur la balayeuse défectueuse (39 690 €) et le remboursement du VALTOM pour le trop versé 2014 sur les frais de mise en décharge (59 830 €).

3) Les impôts et taxes

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
17 314 690,00	17 508 920,07	17 129 362,52

L'augmentation du CA 2014 au CA 2015 est de 2,21 %, soit 379 558 €. Outre le produit des taxes « ménage » pour 11 994 420 €, ce chapitre enregistre également : les reversements de Clermont Communauté (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire), la taxe sur l'électricité, la taxe locale sur la publicité extérieure et la taxe additionnelle aux droits de mutation.

En 2015, les taux d'imposition n'ont pas augmenté. La revalorisation des bases et leur dynamisme ont apporté un produit supplémentaire de 352 231 €.

	Bases 2014	Bases 2015	% d'augmentation
TH	26 279 321,00	27 398 070,00	4,26 %
FB	26 559 422,00	27 080 079,00	1,96 %
FNB	73 901,00	70 472,00	-4,64 %

L'application de la taxe locale sur la publicité extérieure depuis 2012 permet d'enregistrer une recette de 121 538 € sur 2015 soit une baisse de 10,29 % par rapport à l'exercice précédent. Les entreprises semblent réduire peu à peu leur dispositif d'affichage publicitaire.

La taxe sur l'électricité, basée sur la consommation, est en baisse de 2,99%, conséquence des économies d'énergie de plus en plus recherchées.

La taxe additionnelle sur les droits de mutation enregistre pour sa deuxième année consécutive une hausse significative (+ 16,27 %) soit + 72 908,24 €.

	2012	2013	2014	2015
Droits de mutation	439 476	417 920	448 204	521 113

4) Les dotations et participations

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
4 989 800,00	4 925 431,36	5 641 249,99

La DGF (dotation forfaitaire, dotation de solidarité urbaine et dotation nationale de péréquation) baisse de 14,66 %, soit – 558 539 €. C'est le résultat de la réduction des concours financiers de l'État à destination des collectivités territoriales, conjuguée à la variation du nombre d'habitants.

Les allocations compensatrices pour les exonérations et dégrèvements sur les taxes communales, servant de variables d'ajustement, subissent une érosion de 2,49 %, soit – 12 193 €.

Les aides de l'État pour les contrats d'insertion enregistrent également une baisse par rapport à 2014 (- 60 426 €) conséquence logique de la réduction du nombre d'emplois d'insertion au sein de la collectivité.

Les autres participations, du Département, de la Région, de Clermont Communauté et de la CAF, baissent de 5,49 %, soit 35 726 €.

5) Les autres produits de gestion

Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
333 870,00	342 530,89	348 702,90

Ce sont les loyers encaissés par la Commune (logements locatifs, immeuble de la Poste, commissariat, ...), les locations de salles et les fermages. Ils enregistrent une baisse de 1,77 % par rapport à 2014.

6) Les produits financiers & exceptionnels

	Prévisions 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
Produits financiers	0,00	86,56	240,45
Produits exceptionnels	55 980,00	455 609,29	163 719,52

Les réalisations des produits exceptionnels dépassent les prévisions car les inscriptions de crédits concernant les cessions se font uniquement en investissement. Le produit de ces cessions peut différer considérablement d'un exercice à l'autre. En 2014, il s'agissait essentiellement de la vente de matériel par le CTM (23 510 €), de cessions foncières (42 285 €) et de la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie (33 935 €).

Concernant 2015, les principales recettes proviennent des cessions foncières (218 592 € dont les salles de la Chomette pour 150 000 €) et de la reprise de la balayeuse FAUN (156 259 €).

7) Les opérations d'ordre

Elles sont regroupées au chapitre 042 qui doit être égal au chapitre 040 des dépenses d'investissement. Ce sont les travaux en régie, l'amortissement des subventions, le transfert des assurances dommage ouvrage et les moins values sur cessions. Pour 2015, ces opérations s'élèvent à 795 855 € dont 773 458 € de travaux en régie.

III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES

6 821 949,44

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	336 380,00	110 241,41	192 010,00
204	Subventions d'équipement versées	216 000,00	119 632,78	96 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 537 665,00	1 016 513,36	392 575,00
23	Immobilisations en cours	3 608 300,00	2 447 649,58	874 380,00
Total des dépenses d'équipement		5 698 345,00	3 694 037,13	1 554 965,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 087 000,00	2 086 779,54	0,00
27	Autres immobilisations financières	225 000,00	224 862,61	0,00
Total des dépenses financières		2 312 000,00	2 311 642,15	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		8 010 345,00	6 005 679,28	1 554 965,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 057 990,00	795 855,88	
041	Opérations patrimoniales	38 600,00	20 414,28	
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 096 590,00	816 270,16	
TOTAL		9 106 935,00	6 821 949,44	1 554 965,00
Pour information				
D 001 solde d'exécution négatif reporté de N-1		1 684 065,00		

Elles se classent en trois catégories : les dépenses d'équipement, les dépenses financières et les écritures d'ordre.

1) Les dépenses d'équipement

En 2015, elles s'élèvent à 3 694 037 € auxquels il faut ajouter les travaux en régie pour 773 458 €, ce qui porte le total à 4 467 495 € (contre 4 325 077 € en 2014). Cette année, le taux de réalisation est de 66,37 % (il était de 54,86 % en 2014).

Ces dépenses d'équipement peuvent se détailler en trois groupes : les immobilisations incorporelles (chapitre 20), les immobilisations corporelles (chapitre 21) et les immobilisations en cours (chapitre 23).

➤ Les immobilisations incorporelles : ce sont les acquisitions de logiciels, les frais d'études, les annonces et insertions, les frais liés au PLU et les fonds de concours. Les **principales** réalisations de 2015 sont :

▪ PLU	52 060,00
▪ Études diverses	7 510,00
▪ Frais annonces et insertions	12 270,00
▪ Licences informatiques	38 400,00
▪ Fonds de concours au SIEG pour éclairage public	119 630,00

➤ Les immobilisations corporelles : ce sont toutes les acquisitions de matériel, outillage, véhicules, terrains, mobilier, matériel informatique ... et divers aménagements. Les **principales** dépenses ont été :

▪ Rachat de parcelles	52 560,00
▪ Enrochement des berges de l'Allier	39 850,00
▪ Aménagement nouveau restaurant scolaire Bournel	443 265,00
▪ Matériel de voirie (nouvelle balayeuse FAUN)	173 755,00

▪ Matériel informatique tous services	42 485,00
▪ Matériel informatique écoles	46 390,00
▪ Mobilier écoles	7 295,00
▪ Matériel CTM	40 400,00
▪ Matériel écoles	8 790,00
▪ Matériel cantines	33 220,00
▪ Matériel école de musique	7 330,00
▪ Matériel sports	19 910,00
▪ Matériel espace verts	35 520,00
▪ Aires de jeux (dont démarrage skate parc)	9 105,00

➤ Les immobilisations en cours : ce sont tous les travaux de bâtiments, de voirie ou autres. Nous pouvons **notamment** signaler :

▪ Travaux salle voûtée	20 150,00
▪ Multi accueil la Poëlade	157 805,00
▪ Travaux commissariat	18 670,00
▪ Accessibilité bâtiments administratifs	14 095,00
▪ Travaux salle polyvalente	15 920,00
▪ Menuiseries CTM	26 160,00
▪ Menuiseries maternelle L. Dhermain	58 380,00
▪ Menuiseries et peinture maternelle H. Bournel	70 435,00
▪ Menuiseries maternelle L. Aubrac	64 270,00
▪ Menuiseries élémentaire L. Dhermain	64 410,00
▪ Menuiseries et électricité école de musique	23 265,00
▪ Réfection gymnase Gardet	81 740,00
▪ Installation mini-golf	16 380,00
▪ Réfection multi accueil la Bulle	179 975,00
▪ Aménagement place des Laitiers	212 325,00
▪ Réfection rue du Moutier	373 490,00
▪ Travaux rue de l'Enclos	219 225,00
▪ Réfection chaussée avenue Jules Ferry	56 190,00
▪ Jointement pavés rue du Commerce et avenue de Lempdes	20 090,00
▪ Mise en sens unique rue J. Moulin et boulevard E. Herriot	21 295,00
▪ Aménagement espace Ariccia	153 690,00
▪ Aménagement zone de loisirs	43 875,00
▪ Travaux divers de voirie	285 570,00

2) Les dépenses financières

En 2015, le remboursement en capital de la dette s'élève à 2 086 780 € pour 1 900 710 € en 2014. On constate une hausse entre les deux exercices de + 9,79 %, résultat d'un vieillissement de nos emprunts et donc d'une part de remboursement en capital plus importante.

Le remboursement du capital de la dette au SMAF est de 224 860 € en 2015 pour 214 470 € en 2014. Le portage foncier assuré par l'EPF en 2015 pour la collectivité a légèrement augmenté, suite aux nouvelles acquisitions : rue du Gimel et avenue de la République.

L'autofinancement prévu en recettes (2 090 000 €) couvre le capital de la dette pour 2015 qui s'élève (SMAF mis à part) à 2 086 780 €.

L'évolution de l'encours de la dette (c'est à dire la masse globale du capital restant dû) est la suivante :

Encours au 31/12/2014	Encours au 31/12/2015
20 118 809,00	19 982 256,00

Le désendettement entre 2014 et 2015 représente 0,68 % de l'encours, soit 136 553 €.

3) Les opérations d'ordre

Elles se répartissent entre : écritures d'ordre à l'intérieur de la section et écritures d'ordre entre sections.

Les premières, regroupées au chapitre 041, sont des opérations patrimoniales : intégration des études, des annonces et insertions, constatation du capital déjà versé lors du rachat de parcelles au SMAF ..., elles s'équilibrent à l'intérieur de la section en dépenses et en recettes.

Les secondes, regroupées au chapitre 040, sont composées de l'amortissement des subventions, des moins values sur cessions et des travaux en régie. Elles s'équilibrent avec les recettes de fonctionnement du chapitre 042.

S'agissant des travaux en régie, les réalisations s'élèvent en 2015 à 773 460 €. Ces travaux, effectués par le personnel municipal, concernent aussi bien les plantations : 75 200 € (zone de loisirs, skate parc, espaces verts urbains), les aménagements divers : 83 825 € (aires de jeux, berges de l'Allier, clôtures, parking CTM), que les travaux de bâtiments : 173 190 € (salle polyvalente, locaux police municipale, école de musique) ou la voirie : 368 560 € (zone de loisirs, travaux divers).

LES RECETTES

5 964 652,00

Chap	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12
13	Subventions d'investissement	938 600,00	246 333,66	671 935,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 593 865,00	1 950 000,00	800 000,00
Total des recettes d'équipement		4 532 465,00	2 196 333,66	1 471 935,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	860 000,00	901 449,38	0,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	1 715 000,00	1 715 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	802 635,00		450 000,00
Total des recettes financières		3 377 635,00	2 616 449,38	450 000,00
Total des recettes réelles d'investissement		7 910 100,00	4 812 783,04	1 921 935,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>2 090 000,00</i>		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>752 300,00</i>	<i>1 131 454,68</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>38 600,00</i>	<i>20 414,28</i>	
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 880 900,00	1 151 868,96	
TOTAL		10 791 000,00	5 964 652,00	1 921 935,00

Elles se composent de trois groupes : les recettes d'équipement (emprunts et subventions), les recettes financières (FCTVA, TLE...) et les recettes d'ordre.

1) Les recettes d'équipement

Les **principales** subventions encaissées en 2015 concernent :

- la place des Laitiers : 18 765 €,
- le restaurant scolaire Bournel: 38 175 €,
- La salle polyvalente : 34 935 €,
- la PVR rue du Moutier : 104 860 €.

Font également partie des recettes d'équipement : les amendes de police pour 33 420 €.

L'enveloppe d'emprunts nécessaire aux financements des investissements 2015 s'élève à 1 950 000 €.

2) Les recettes financières

Ce sont le FCTVA, la taxe d'aménagement et les réserves (affectation en investissement d'une part de l'excédent de fonctionnement N-1).

Le FCTVA dépend de l'ampleur des travaux d'investissement. Il est versé par les services de l'État et représente 15,761% des dépenses d'équipement TTC. En 2010, la commune de COURNON a participé au plan de relance, ce qui lui permet désormais de récupérer le FCTVA l'année suivant les travaux.

La TLE, devenue la taxe d'aménagement, est une taxe sur les constructions, reconstructions ou agrandissements des bâtiments. Elle est affectée à la section d'investissement pour financer les équipements nécessaires à l'urbanisation : voirie, réseaux, ...

	Réalisations 2014	Réalisations 2015
FCTVA	1 207 450,93	507 831,69
TLE / TA	430 721,75	393 617,69

L'affectation du résultat de fonctionnement N-1 doit couvrir en priorité le besoin de financement de la section d'investissement. Celui-ci s'élève à 1 520 737 € en tenant compte du déficit des reports de crédits et l'affectation du résultat est de 1 715 000 € (article 1068).

3) Les recettes d'ordre

Nous avons vu en dépenses qu'elles se répartissaient entre écritures d'ordre à l'intérieur de la section (opérations patrimoniales) et écritures d'ordre entre sections.

Les secondes (regroupées au chapitre 040) sont composées des amortissements et des cessions et s'équilibrent avec les dépenses de fonctionnement du chapitre 042.

IV – CONCLUSION

L'analyse de ce compte administratif 2015 montre que nous avons respecté nos engagements, même si nous aurions souhaité plus de résultats.

Comme vous le savez, malgré nos efforts de gestion, les contraintes imposées par le gouvernement ne nous l'ont pas permis.

Il faut que tous les acteurs de la vie communale, élus, associatifs, parents d'élèves, ... tous les couronnais et en particulier les bénéficiaires de services publics sachent que ceux-ci ont un coût que nous assumons.

C'est celui de la justice sociale, de la solidarité qui sont nos valeurs et que nous défendrons toujours y compris et surtout dans les difficultés.